



ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SENIORS et U20

ASSEMBLEE GENERALE UNAF LYON ET DU RHONE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026





ALLOCUTIONS D'OUVERTURE





Laurent CHABAUD
Président de la C.D.A.
Vice – Président du D.L.R.

District de Lyon
et du Rhône



HOMMAGE A NOS DISPARUS



Guy D'ANCHISE



Alain DUHEM



Gaby SAUZET



ALLOCUTION D'ACCUEIL



TERNAY
Une ville à vivre





Thomas NARDONE

Président

FOOTBALL CLUB TERNAY





Mattia SCOTTI
Maire de TERNAY



INTERVENTION DES PERSONNALITES





Arsène MEYER
Président du District
de Lyon et du Rhône



Eddy ROSIER
Président de la CRA



Jean Luc COMACLE
Président Section Régionale
UNAF AURA



Christophe BOULON
Président de l'UNAF



PAROLE AUX DESIGNATEURS





Vincent DEFOIX



Olivier LANDY



Cédric MEAUDRE



RECOMPENSES ARBITRES



TERNAY
Une ville à vivre





RECONNAISSANCE - ENGAGEMENT VALORISATION - LONGEVITE

**14 arbitres seront récompensés
lors d'une soirée spéciale
(+ de 30 ans d'arbitrage)**





Remise des médailles



Trophées arbitres majors

**Coup de sifflet de...
Remerciements**



**Et...bonne retraite sportive à
tous les arbitres qui ont décidé
de ranger le sifflet et/ou le
drapeau !!!**



Mohamed ALI DABAR

Ibrahim ASSAD

Bruno MENDEZ BRUNEAU

Gabin TRICARD

Matéo VILLADA



**Coup de sifflet de...
Félicitations aux**



**138 arbitres formés dont 32
féminines au cours de la saison
2025/2026**



LES ARBITRES MAJORS

Alessandro MOLINO – **District 1**

Pierre Adrien THIZY – **District 2**

Mohamed MEHIAOUI – **District 3**

Ramzy HEMAMID – **District 4**

Philippe PINTO – **AA**

Maxence AMGHAR – **District U20**

Nassim EL MAHRAD – **JAD U17**

Matis ROUMEAS – **JAD U15**



ARBITRE N°1 DU DISTRICT

Alessandro MOLINO



MEDAILLE DE VERMEIL

Mustapha AGHBALOU



MEDAILLE DE VERMEIL

Guillaume BEREAX



MEDAILLE DE VERMEIL

Sahbi CHEKIR



MEDAILLE DE VERMEIL

Jérôme JULLIEN



MEDAILLE DE VERMEIL

Julien OURRI



MEDAILLE DE VERMEIL

Stéphane SICARD



MEDAILLE DE VERMEIL

Alain FAVRE



MEDAILLE D'ARGENT

Madjid AIT AISSA



MEDAILLE D'ARGENT

Mikail AKBULUT



MEDAILLE D'ARGENT

Alexandre D'ADAMO



MEDAILLE D'ARGENT

Souleye DIALLO



MEDAILLE D'ARGENT

Antoine FOREST



MEDAILLE D'ARGENT

Mohamed GHOUIRI



MEDAILLE D'ARGENT

Azdine HERDA



MEDAILLE D'ARGENT

Cédric MEAUDRE



MEDAILLE D'ARGENT

Mohamed MEHIAOUI



MEDAILLE D'ARGENT

Alessandro MOLINO



MEDAILLES – SAISON 2025/2026

Félicitations
à nos récipiendaires!



INTERVENTION TECHNIQUE



Roland VIALLET

C.T.D.A.



- **Modifications des lois du jeu**
- **Rappels et/ou informations utiles**
- **Carton blanc et violet**
- **Objectifs de la saison 2026/2027**
- **Questions/Réponses**

FICHES MINISTÉRIELLES (violence dans le sport)

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

17 ou 114 en cas d'urgence

119 pour signaler des situations

3018 pour les cyberviolences et le harcèlement en ligne

3114 pour la prévention du suicide

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

17 ou 114 en cas d'urgence

119 pour signaler des situations

3018 pour les cyberviolences et le harcèlement en ligne

3114 pour la prévention du suicide

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

FEUILLE DE ROUTE - OBLIGATION DES CLUBS

DES CATEGORIES U15 A SENIORS (Seniors Vétérans) (Masculin et Féminin)

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE DU CLUB

RESPECT
FAIR PLAY
TOLERANCE
SOLIDARITE

RAPPEL DES REGLES

La tenue vestimentaire des joueurs doit être réglementaire (voir le règlement de la Fédération Française de Football - Art. 12. Statuts/Règlements - Généralités - Annuaire du District), et admettre la part des cotisations entre le DLR et le DLR en cas de cotisations. Le DLR est sous réserve de l'accord express du grand conseil et sous réserve de l'accord des joueurs de l'arbitre (Arbitre PV Conseil Ligue du Rhône 2024/2025).

Code du Sport - Art. L332-3 à L332-15 : Il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou de vapoter sur les bancs de touche ainsi que de détenir des bouteilles en verre ou des boîtes. Affichage obligatoire de la liste des objets interdits.

Porter la connaissance de vos licences l'adhésion du séniateur des Sports : « Signal-sports » (à positionner sur un lieu visible de tous).

AVANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

Présence des responsables du club recevant (sa Responsable Sécurité, Président, Dirigeants) :

- 1h30 avant le coup d'envoi en SENIORS D1 et en Coupe de Lyon et du Rhône
- 1h avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT dans les autres divisions et catégories

30 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel des éléments suivants :

- ballon du match, un maillot joueur et du gardien de chaque équipe,
- DFH (ou feuille de match papier à disposition de chaque équipe),
- drapeaux de touche par le club recevant.

Avant prise de possession du terrain, un état des lieux devra être établi par les dirigeants des deux clubs. (document à disposition sur le site du District)

La zone technique doit être tracée conformément aux dispositions de notre règlement.

3 personnes max. mentionnées sur DFH, hors joueurs (sauf remplaçants, peuvent d'assister sur le banc de touche (sauf éducateur, dirigeant et dirigeant-entraîneur). Le Président du club peut se diriger et se positionner avant le match à l'arbitre et le délégué officiel.

Seules les personnes inscrites sur la feuille de match et le Président du club peuvent circuler dans les vestiaires.

Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de chaque équipe ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.

Le protocole avant le coup d'envoi est obligatoire en D1 et vivement conseillé dans les autres catégories et niveaux.

PENDANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

Tout le monde doit être assis sur le banc. L'éducateur peut se lever, donner ses consignes et se rassurer des que les consignes ont été communiquées. En aucun cas, une personne ne peut rester debout tout au long de la rencontre à l'extérieur ou à l'intérieur de la zone technique.

Les 2 personnes chargées de la sécurité doivent se situer de part et d'autre du terrain durant toute la rencontre et doivent être identifiées par une chasuble (sous peine d'expulsion si non identifiées). L'une des 2 personnes doit être présente entre les 2 bancs de touche.

Il est formellement interdit aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et, sur la longueur totale plus de 3 mètres en amont et en aval (barrières de protection).

Des délégués de terrain avec chasuble sont obligatoires sur les rencontres (Masculin et Féminin) de la façon suivante :

- Seniors/Jeunes Seniors : 2 délégués minimum
- U19/U17 : 1 délégué minimum
- Foot 4 Féminin : 1 délégué minimum
- Vétérans : 1 délégué minimum

Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche aux côtés de la personne en charge de la sécurité (guarde prévue à cet effet).

A la mi-temps et à la fin de la rencontre, la personne chargée de la sécurité situera entre les deux bancs de touche ou les arbitres jusqu'au vestiaire.

APRES DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

L'équipe LOCALE (toute catégorie) doit se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagnée des 2 capitaines que l'équipe visiteuse ait quitté la surface de jeu. Dès que les visiteurs sont entrés dans les vestiaires, l'équipe visiteuse peut quitter le rond central pour rentrer au vestiaire, accompagnée de l'arbitre et des 2 capitaines. Peut également s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire. Possibilité d'envoyer le protocole uniquement sur demande des officiels.

La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

Les deux équipes doivent impérativement vérifier et valider la tablette en fin de rencontre avec l'arbitre.

Une personne chargée de la sécurité doit rester dans le couloir (vestiaire), jusqu'au départ des équipes après avoir fait l'état des lieux des vestiaires.

Une personne chargée de la sécurité également accompagner l'équipe visiteuse et les arbitres jusqu'au PARKING du stade.

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

FEUILLE DE ROUTE - FUTSAL

OBLIGATION DES CLUBS

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET A PRESENTER AVEC LA FEUILLE DE MATCH

RESPECT
FAIR PLAY
TOLERANCE
SOLIDARITE

Pour les catégories Seniors, U18 et U15, la présence du Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club avec gilet « prévention » ou « responsable sécurité » et du dirigeant responsable du club recevant, est obligatoire. En catégorie Seniors, la présence d'un deuxième délégué est vivement recommandée pour renforcer la sécurité. Arrives 45 minutes minimum avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT et en COUPE de LYON et du RHONE.

Obligation de mettre à disposition de l'arbitre un vestiaire avec douche.

20 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel :

- d'un maillot joueur, du maillot gardien, du maillot « powerplay » et d'une chasuble (remplaçant) de route,
- de la feuille de match complétée, accompagnée de l'intégralité des licences et copie de la feuille de route,
- du ballon du match (à remettre à la fin de l'échauffement de l'arbitre) et des ballons de remplacement.

Trois (3) personnes au maximum, mentionnées sur la feuille de match, en dehors des joueurs remplaçants, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (par exemple l'éducateur, le dirigeant et le match aux officiels). Le Président du club peut se rajouter en signalant toutefois sa présence avant le match aux officiels.

Tout le monde doit être assis sur le banc à l'exception de l'éducateur qui peut rester debout et dans sa zone technique.

Tous les remplaçants doivent obligatoirement porter intégralement une chasuble sur le banc.

Le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit être identifié par le port obligatoire d'un gilet « prévention » ou « responsable sécurité » et se positionner à un endroit stratégique de la salle pour maintenir le bon déroulement de la rencontre (gestion notamment des spectateurs).

Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche (sur un banc de préférence).

La zone de remplacement de chaque équipe doit être matérialisée.

Il est formellement interdit aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et ce sur la longueur totale, plus de 2 mètres en amont et en aval (il est recommandé de délimiter la zone de protection à l'aide de plots, ruban...).

Dans la mesure du possible, les bancs des remplaçants doivent être positionnés à l'opposé des tribunes.

Seules les personnes inscrites sur la feuille de match sont autorisées dans la zone de jeu et les vestiaires.

Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.

A la mi-temps et à la fin de la rencontre, le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.

A la FIN du MATCH, l'équipe LOCALE devra se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagnée des 2 capitaines que l'équipe visiteuse soit rentrée au vestiaire. Ensuite seulement, ils pourront regagner leurs vestiaires. Cette mesure pourra s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire.

A la FIN du MATCH, le Responsable Sécurité ou le Délégué(e) Club et, le cas échéant, un deuxième délégué(e) doit rester dans le couloir séparant les différents vestiaires, et ce, jusqu'au départ des équipes. Il devra également accompagner l'équipe visiteuse et les officiels jusqu'au PARKING du stade.

La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

LE RESPECT DES REGLES = LA SECURITE DE TOUS ET LA REUSSITE SUR NOS TERRAINS

Mise à jour le 29/06/2026

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE

RAPPEL DES REGLES

- La tenue vestimentaire des joueurs(jes) doit être réglementaire (selon les Règles du Football et Art. 25 Statuts Réglementaires Généralistes de l'Annuaire du District), en particulier la part des collants noirs et la QUOTE de la 2002 en cas de collants noirs et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre (Statut PV Conseil Ligue du 30/11/2024).



signal-sports@sports.gouv.fr





- Code du Sport – Art. L322-3 et L322-15 : Il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou vapoter sur les bancs de touche ainsi que de détenir des bouteilles en verre ou des briques.

Affichage obligatoire de la liste des objets interdits

- Porter à la connaissance de vos licenciés l'affiche du Ministère des Sports :
- Signal sports +

(à positionner sur un lieu visible de tous)



PENDANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

- Tout le monde doit être assis sur le banc. L'educateur peut se lever, donner ses consignes et se rassoir dès que les rencontres ont été communiquées. En aucun cas, une personne ne peut rester debout tout au long de la rencontre à l'intérieur ou à l'extérieur du local technique.
- Les 2 personnes chargées de la Sécurité doivent se situer de part et d'autre du terrain durant toute la rencontre et doivent **pas être identifiées par une chausseur** (jusqu'à 10m d'attente si des identifiées). Les 2 personnes doivent être présentes uniquement. L'une des 2 personnes doit être présente entre les 2 bancs de touche.
- Il est formellement interdit aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, car, sur la longueur totale plus de 3 mètres en amont et en aval (barrières de protection).





- Des délégués de terrain avec chausseur sont obligatoires sur les rencontres Masculin et Féminin de la façon suivante :
 - **Seniors** 2000/05 **Féminines** : 7 délégués minimum
 - **U18/19** : 1 délégué minimum
 - **Foot 8 à 11 Féminin** : 1 délégué minimum
 - **Vestaire** : 1 délégué minimum
- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DUL, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche aux côtés de la personne en charge de la Sécurité (généraliste procure 3 c effectif).
- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, la personne chargée de la sécurité située entre les deux bancs doit accompagner la ou les arbitres jusqu'au vestiaire.





APRES DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

- 
L'équipe LOCALE (toute catégorie) doit se rendre dans le rond central et attendre avec l'équipe adverse des 2 capitaines que l'équipe visiteuse ait quitté la surface de jeu. Dès que les deux équipes sont arrivées dans leur vestiaire, chaque visiteur se rend dans son vestiaire. Les visiteurs quittent le rond central pour rentrer au vestiaire, après avoir quitté la surface de jeu. Les visiteurs quittent le rond central pour rentrer au vestiaire, après avoir quitté la surface de jeu. Les visiteurs quittent le rond central pour rentrer au vestiaire, après avoir quitté la surface de jeu.
- 
Les deux équipes doivent impérativement vérifier et valider la tablette en fin de rencontre avec l'arbitre.
- 
Une personne chargée de la sécurité doit rester dans le couloir (vestibule), jusqu'au départ des équipes après avoir fait l'état des lieux des vestiaires.
- 
Une personne chargée de la sécurité également accompagner l'équipe visiteuse et les arbitres jusqu'au parking du stade.





LE RESPECT DES REGLES = LA SECURITE DE TOUS ET LA REUSSITE SUR NOS TERRAINS



- 
La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.
- 
Le respect de ces obligations peut entraîner des sanctions disciplinaires.



La carte bleue est un gage d'authenticité. Elle prouve l'adhésion à nos règles et à nos valeurs. Elle est valable pour toute la saison.



Retrouvez toutes les informations et documents d'adhésion sur le site du District de la Région de la Capitale.



Mise à jour le 29/05/2020

AVANT DE VENIR AUX VESTIAIRES ET A PRESENTER AVEC LA FEUILLE DE MATCH









- Pour les catégories Séniors, U18 et U15, la présence du Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club avec **gilet «prévention» ou «responsable sécurité»** et du dirigeant responsable du club recevant, est **obligatoire**. En catégorie Seniors, la présence d'un deuxième délégué est vivement recommandée pour renforcer la sécurité.
- ⌚ **Arrivée 45 minutes minimum** avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT et en COUPE de LYON et du RHÔNE.
- Obligation de mettre à disposition de l'arbitre un vestiaire avec douche.
- 20 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel :
 - d'un maillot joueur, du maillot gardien, du maillot « powerplay » et de chaque équipe,
 - de la feuille de match.

TOLÉRANCE SOLIDARITÉ

- de la feuille de match complétée, accompagnée de l'intégralité des licences et copie de la feuille de tous.
- du ballon du match (à remettre à la fin de l'échauffement de l'arbitre) et des ballons de remplacements.
- Trois (3) personnes au maximum, mentionnées sur la feuille match, en dehors des joueurs dirigeant-soigneur. Le Président du club peut se rajouter en signalant toutefois sa présence avant le match aux officiels.
- Tout le monde doit être assis sur le banc à l'exception de l'éducateur qui peut rester debout et dans sa zone technique.
- Tous les remplaçants doivent obligatoirement porter intégralement une chasuble sur le banc.
- Le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit être identifié par le **port obligatoire d'un gilet «prévention ou «responsable sécurité»** et se positionner à un endroit stratégique de la salle pour maintenir le bon déroulement de la rencontre (gestion notamment des spectateurs).
- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche sur un banc de préférence).
- La zone de remplacement de chaque équipe doit être matérialisée.
- Il est **formellement interdit** aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et ce sur la longueur totale, plus de 2 mètres en amont et en aval (il est recommandé de délimiter la zone de protection à l'aide de plots, ruban...).
- Dans la mesure du possible, les bancs des remplaçants doivent être positionnés à l'opposé des tribunes spectateurs.
- Seules les personnes inscrites sur la feuille de match sont autorisées dans la zone de jeu et les vestiaires.
- Lorsque le Président du club visitent se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.
- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, le Responsable Sécurité ou Délégué(e) Club doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.
- A la **FIN du MATCH**, l'équipe **LOCALE** devra se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagné des 2 capitaines que l'équipe visiteuse soit rentrée au vestiaire. Ensuite seulement, ils pourront regagner leurs vestiaires. Cette mesure pourra s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire.
- A la **FIN du MATCH**, le Responsable Sécurité ou le Délégué(e) Club et, le cas échéant, un deuxième délégué doit rester dans le couloir séparant les différents vestiaires, et ce, jusqu'au départ des équipes. Il devra également accompagner l'équipe visiteuse et les officiels jusqu'au **PARKING**.
- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

CARTON BLANC

**Retour du joueur
exclu temporairement
à un arrêt de jeu (idem LAURA)**



C'EST NOUVEAU!

CARTON VIOLET

(applicable dans toutes les catégories - arbitre désigné par la CDA)

C'EST NOUVEAU !



PROTOCOLE ARRET DE MATCH
EN RAISON D'UNE RENCONTRE TROP TENUE OU CONSÉCUTIF À DES FAITS GRAVES

Le Comité directeur du District de Lyon et du Rhône de Football a décidé la mise en place d'un protocole « arrêt de match » qui permet à l'arbitre et autres officiels de garantir l'équité sportive d'une rencontre et de se protéger des atteintes à leur intégrité physique et morale.

1° Avant chaque match, et avant le contrôle de la FFM, une courte entrevue est instituée par l'arbitre officiel entre les dirigeants responsables des clubs en présence, et de terrain pour les informer des modalités d'application du protocole « ARRET DE MATCH ». Ce briefing se caractérisera par la présentation du carton violet.

2° En cas d'incidents, avant l'arrêt définitif de la rencontre, l'arbitre consulte, lors d'un arrêt de jeu temporaire qui peut être préventif, tous les officiels présents (assistants, observateur et/ou délégué).

3° Un rapport circonstancié sera rédigé et envoyé à la commission PSEM (voir la discipline si rencontre).

INTERRUPTION PRÉVENTIVE - EN CAS D'INCIDENTS SÉRIEUX

Si l'arbitre est insulté (laud propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés), agrippé (secousse, attrape) par le bras ou l'épaule, sans violence ou agression, par un joueur ou officiel d'équipe, mécontent ou énervé, qui lui reproche une décision : menacé de façon peu audible, floue, indéterminée, évasive par un joueur ou officiel d'équipe lui tournant le dos ou situé non à proximité immédiate de sa personne.

Si des menaces, des insultes, des propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés sont le fait de spectateurs et dirigés vers l'arbitre ou vers un ou des joueurs.

S'il y a des lancements de **pièces ou d'objets pyrotechniques** pouvant mettre en danger des personnes. On rappelle que l'utilisation de ce type d'objets est **strictement interdite** dans l'enceinte du stade.

Si le comportement des joueurs devient trop agressif au point de rendre l'arbitre dans l'impossibilité de maîtriser la rencontre ou de pouvoir assurer un déroulement normal.

EN CAS D'INCIDENTS GRAVES, LE MATCH EST DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉ

PROCÉDURE

Dans l'hypothèse où l'arbitre officiel décide d'utiliser le carton violet :

On reste sur le terrain (pas de retour vestiaires). Chaque équipe se réunit sur le terrain (pour être à hauteur de la surface de réparation). Les remplaçants restent sur le banc de touche.

Les 2 éducateurs responsables ainsi qu'un délégué (officiel ou celui inscrit par le club sur la FFM) rejoignent l'arbitre dans le rond central.

Durée maximum de l'interruption : **5 minutes**

1 seule utilisation du "carton violet" par match.

Si pas d'amélioration après son utilisation : arrêt définitif du match.

Il sera nécessaire de le mentionner sur la FFM dans la rubrique info d'après match en précisant brièvement le temps et le motif de son utilisation.

LE CARTON VIOLET :
UN OUTIL AU SERVICE DU JEU, DU RESPECT ET DE LA SÉCURITÉ DE TOUS LES ACTEURS !

RESPECT DES VALEURS DU FOOTBALL

PROTECTION DES OFFICIELS, JOUEURS ET SPECTATEURS

GARANTIE D'ÉQUITÉ SPORTIVE

PROTOCOLE D'APRES MATCH

OBLIGATIONS



APRES DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE



- L'équipe **LOCALE (toute catégorie)** doit se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagné des 2 capitaines que l'équipe visiteuse ait quitté la surface de jeu. Dès que les visiteurs sont entrés dans leur vestiaire, l'équipe visitée peut quitter le rond central pour rentrer au vestiaire, accompagnée de l'arbitre et des 2 capitaines. Peut également s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire. **Possibilité d'inverser le protocole uniquement sur demande des officiels.**



- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Les distances des matchs

Les désignations sont faites en fonction des catégories d'arbitres avec une programmation informatique des distances.

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Changement de club ?

Conformément au statut de l'arbitrage, tout arbitre qui démissionne de son club d'appartenance est considéré comme « Arbitre indépendant » pendant 4 saisons consécutives.

3 exceptions :

- Mutation professionnelle et/ou déménagement à plus de 50 kms
- Fusion entre 2 clubs
- Violence envers le corps arbitral au sein du club

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Rappel sur les chaussettes coupées et crampons ?

La mission N°1 de l'arbitre est la protection. De ce fait, il est important de vérifier l'équipement des joueurs avant ou pendant la rencontre.

Concernant les crampons, vigilance sur leur dangerosité.

Par rapport aux chaussettes coupées, la réglementation n'a pas évolué étant précisé qu'il n'est pas nécessaire d'être « tatillon » sur ce sujet.

FORMATION LIGUE

Tous les arbitres adultes et jeunes qui souhaitent évoluer dans l'arbitrage au niveau régional doivent adresser un mail de motivation à rviallet@lyon-rhone.fff.fr pour le **vendredi 25 septembre 2026, délai de rigueur.**

Ensuite, la CDA étudiera toutes les candidatures. Les arbitres sélectionnés recevront un mail de convocation pour participer à la matinée probatoire qui aura lieu **le samedi 10 octobre 2026 (matinée).**

REGLEMENTATION STATUT DE L'ARBITRAGE

CALENDRIER DES EVENEMENTS

31 août : Date limite de renouvellement et de changement de statut

30 septembre : Date limite d'information des clubs en infraction

28 février : Date limite de demande de licence des **nouveaux arbitres** et des changements de clubs. Date limite de l'examen de régularisation. Date d'étude de la 1^{ère} situation d'infraction

31 mars : Date limite de publication des clubs en infraction au 28 février

15 juin : Date d'étude de la 2^{ème} situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de journées par rapport au quota correspondant à chaque arbitre

30 juin : Date limite de publication définitive des clubs en infraction

OBJECTIFS DE LA SAISON 2026/2027

SUR LE PLAN PERSONNEL (P.P.I.)

- Atteindre le chiffre de 630 arbitres en fin de saison sportive
- Atteindre le chiffre de 80 arbitres féminines en fin de saison sportive



INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CDA





Laurent CHABAUD

Président de la C.D.A.

Vice – Président du D.L.R.

- Présentation de la CDA**
- Tour d’horizon**
- Bilan de la saison 2025/2026**
- Objectifs de la saison 2026/2027**

COMPOSITION DE LA CDA



ARBITRES AMENDES

Lors des saisons précédentes, plusieurs arbitres ont fait l'objet d'une ou plusieurs amendes non réglées à ce jour.

De ce fait, le montant de l'amende sera imputé directement sur la ou les prestations arbitrales à venir.



DEFRAIEMENT ARBITRAGE

Tous les arbitres adultes et jeunes qui n'ont pas encore envoyé un RIB, merci d'effectuer cette démarche administrative (mail ou dépôt au secrétariat du District) dans les plus brefs délais.

A noter que le défraiement pour les compétitions de Ligue est assuré par le service comptabilité de la LAURA.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA

Le règlement intérieur est en cours de finalisation. Il sera disponible dans votre espace personnel après validation lors du prochain Comité Directeur

Points essentiels :

- Meilleure lisibilité du classement (bonification)
- Retour à l'arbitrage (règlementation LAURA avec avis de la CDA)

BILAN DE LA SAISON 2025/2026



Des lacunes techniques malgré les formations : **2 matchs à rejouer après étude des 2 réserves techniques.**
Un nombre important de questionnaires non rendus ou avec des notes insuffisantes.

Beaucoup trop d'indisponibilités de plus en plus tardives : **L'arbitrage n'est plus une priorité.** Cela entraîne :
- **102 arbitres non représentatifs de leurs clubs.**
- **48 clubs en infraction au statut de l'arbitrage.**

Le manque de respect de certains arbitres pour les désignateurs, les observateurs, leurs collègues, les salariés ou les instances.

38 arbitres convoqués pour des problèmes de comportement et une réunion de recadrage pour une catégorie d'arbitre à la suite de dérives avant, pendant et après la rencontre.

Le renouvellement de licence qui n'est pas anticipé. Vous pouvez faire vos dossiers médicaux à partir du 1^{er} avril. Les désignations de début de saison sont très compliquées et beaucoup n'ont pas pu courir ce matin.

BILAN DE LA SAISON 2025/2026



Bilan sportif satisfaisant avec des effectifs globalement stables (**614 contre 631**).

L'adhésion des arbitres à la politique de l'arbitrage.

Développement de l'arbitrage féminin : Réussite de la journée de valorisation, des effectifs toujours en hausse (**71 arbitres féminines au 30 juin 2026**).

Une très bonne participation aux stages et un très bon taux de réussite au TAISA.

L'arbitrage de qualité des finales de Coupe de Lyon et du Rhône.

Le maintien de la majorité de nos arbitres fédéraux dans leur catégorie.

De nombreuses montées en LAuRAFoot.

La réussite de nos candidats Ligue.

L'arbitrage de la finale de la coupe de France FUTSAL par Toufik AIT HAMMOU.

PERSPECTIVES SAISON 2026/2027

Le renouvellement des licences est plutôt bon avec un **objectif de 630 arbitres en fin de saison.**

Continuer à développer l'arbitrage féminin. Les féminines arbitreront les compétitions féminines. Mise en place d'observations en catégorie féminine avec un classement en fin de saison.

Dynamiser l'arbitrage FUTSAL en formant des nouveaux arbitres spécifiques (arbitres séniors, U20 et U17).

Réduire les indisponibilités de dernière minute ou les absences en pénalisant les arbitres.

Eradiquer les mauvais comportements incompatibles avec la fonction.

Poursuivre la formation technique à travers les stages et les questionnaires.

Améliorer la détection et l'observation en intégrant des arbitres et/ou observateurs de ligue.

Un nouveau barème de frais voté à l'unanimité par le Comité Directeur.

Un nouvel écusson pour arpenter les terrains.



OBJECTIFS DE LA SAISON



De l'implication et la volonté de toujours vouloir progresser.

Des comportements respectueux et responsables.

L'application stricte de la feuille de route afin de sécuriser les rencontres.

L'utilisation de tous les outils mis à disposition : Carton violet, carton blanc...

Une saison réussie est une saison où on ne parle pas (ou peu) des arbitres.

RESPECT

Performance

exigence

AMBITION

PLAISIR



Roger ANDRE
Représentant des arbitres
au Comité Directeur
Trésorier de la CDA

53 remboursements aux arbitres pour forfait (déplacement au stade) en amendant les clubs de 50 €.

Versement des indemnités (12 à 15 jours après la rencontre). Passé ce délai, merci de prendre directement contact avec Gabriel FAVRE.

Pour être réglé lors d'un forfait, voici les éléments **INDISPENSABLES** à transmettre : **N° de licence, nom, prénom, N° de match, club forfait et nombre de kilomètres aller effectués.**

Aucune relance ne sera faite.

Lors de la saison dernière, il est dommage que certains aient accepté de ne pas être réglés, faute d'avoir transmis ces quelques éléments...



Hugo FETTER
Secrétaire de la CDA

Pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, CTDA, Désignation...), merci de bien vouloir envoyer un mail en précisant : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre à l'adresse suivante : arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Il est impératif de lire le PV chaque jeudi pour éviter certaines questions « inutiles ».

Chaque semaine, l'agenda des actions « arbitrage » est publié (dates, horaires, lieux...).

Par ailleurs, il y aura une publication des absences et indisponibilités tardives.

Lorsqu'une réserve technique vous est déposée, il est obligatoire de nous envoyer un rapport en expliquant les faits (même si la réserve n'est pas appuyée).



320 observations effectuées sur la saison pour effectuer les classements (hors accompagnements nouveaux arbitres).

17 observateurs pour les seniors et U20.

Validation des rapports au maximum 8 jours après la date de l'observation.

Edouard MARTINS DAJUSTA
Président Délégué de la CDA
Responsable des observations



**Roger ANDRE – Guillaume
CIMIER – Moussa TALL
Représentants des arbitres à
la Commission de Discipline
et d'Appel**

Les rapports pour exclusion ou pour tout problème disciplinaire doivent être envoyés avant le jeudi soir par mail à : district@lyon-rhone.fff.fr

En cas d'audition, les convocations sont envoyées depuis la boîte mail NOTIFOOT. Bien regarder vos mails et spams.

Votre présence en audition est **OBLIGATOIRE** et **PRIMORDIALE**.

En cas d'indisponibilité sur le jour et l'horaire proposé, merci d'aviser le district dès réception de la convocation.

Un arbitre qui a un comportement inadapté peut aussi être sanctionné.

L'UNAF est là pour vous aider et vous accompagner (pour les adhérents bien entendu).



**Roger ANDRE – Guillaume
CIMIER – Moussa TALL**
**Représentants des arbitres à
la Commission de Discipline
et d'Appel**

Quelques chiffres de la saison dernière

1250 cartons rouges

1041 cartons blancs dans la saison

9 personnes suspendues + **DE 1 AN**

47 personnes suspendues + **DE 3 MOIS**

149 personnes suspendues **7 MATCHS OU +**



Merci



Au Comité Directeur et à la Commission de Discipline qui œuvrent pour protéger les officiels.

Aux membres de la CDA qui donnent de leur temps pour le bien de l'arbitrage Rhodanien.

A Thierry BOLZE pour le travail effectué pendant de longues années pour le FUTSAL.

A Denis DUPONT pour ses nombreuses communications et sa présence à toutes nos manifestations.

A Corinne SANFILIPPO pour le temps colossal passé pour l'arbitrage (dossiers, suivi rapport...)



QUESTIONS DIVERSES



Remise nouvel écusson arbitre et carton violet





CLOTURE DE L'A.G.

Bonne saison sportive à tous

